

PROGRAMME DU COLLOQUE

« LES MÉTAMORPHOSES DU SYSTÈME DE SÉCURITÉ COLLECTIVE ET LEURS IMPLICATIONS »

Hôtel La Perla(Hammamet).

Colloque organisé par l'Association Tunisienne de Science Politique, en partenariat avec :

- *L'Association Tunisienne de Droit International et Transnational*
- *Le Réseau Francophone de Droit International*
- *L'Association Française pour le Droit International*
- *L'Association Allemande pour le Droit International*
- *L'Association Italienne pour le Droit International*

Et avec le soutien de la Fondation Allemande Hanns Seidel

VENDREDI 24 SEPTEMBRE 2004 :

8H00 : Ouverture officielle du Colloque par Son Excellence Sadok CHAABANE, Ministre de l'Enseignement Supérieur, de la Recherche Scientifique et de la Technologie.

• **Interventions de Messieurs :**

- Le Professeur **Habib SLIM**, Secrétaire général de l'Association Tunisienne de Science Politique.
- Le Professeur **Lazhar BOUONY**, Président de l'Association Tunisienne de Droit International et Transnational .
- Le Professeur **Daniel DORMOY**, Président du Conseil d'Administration du Réseau Francophone de Droit International.
- Le Professeur **Jean-Marc THOUVENIN**, Secrétaire général de la Société Française pour le Droit International.
- Le Professeur **Michaël BOTHE**, Président de la « Deutsche Gesellschaft für Internationales Recht » / Société Allemande pour le Droit International.
- Le Professeur **Sergio MARCHISIO**, Secrétaire Général de la « Societa Italiana di Diritto Internazionale » / Société Italienne pour le Droit International.
- Le Professeur **Jürgen THERES** , Délégué Régional de la Fondation Hanns Seidel.

• **Discours de Son Excellence Sadok CHAABANE**

9H00 : 1^{ère} Session : La Charte et les implications de la sécurité collective.

Sous la présidence de M Daniel DORMOY , Professeur à l'Université de Sceaux (Paris XI).

9H00 : « Introduction générale » :

Habib SLIM , Professeur Emérite à la Faculté de Droit et des Sciences Politiques de Tunis et **Mondher BELHADJ ALI** , Assistant à la Faculté de Droit et des Sciences Politiques de Tunis

9H20 : « La sécurité collective dans sa dimension économique : aspects de la pratique » :

Laurence BOISSON DE CHAZOURNES , Professeur à l'Université de Genève .

- 9H40** : « Le Secrétaire général de l'ONU et la sécurité collective » :
Paul TAVERNIER, Professeur à l'Université de Sceaux (Paris XI) et Directeur du CREDHO - Paris Sud :
- 10H00** : « La Cour Internationale de Justice et la sécurité collective » :
Jean - Marc THOUVENIN, Professeur à l'Université de Nanterre (Paris X).
- 10H20** : *Pause - Café.*
- 10H40** : *2^{ème} Session : La Charte et les implications de la sécurité collective.*
Sous la présidence de M. Alain PELLET, Professeur à l'Université de Nanterre (Paris X),
Membre et ancien Président de la Commission du Droit International.
- 10H40** : « Le rôle de l'Assemblée générale dans le maintien de la paix et de la sécurité internationales » :
Sergio MARCHISIO, Professeur à l'Université de Rome « La Sapienza ».
- 11H00** : « La sécurité collective : des opérations de maintien de la paix aux opérations de rétablissement de la paix » :
Rafaâ BEN ACHOUR, Professeur à la Faculté des Sciences Juridiques, Politiques et Sociales.
- 11H20** : *Débat.*
- 13H00** : *Déjeuner.*
- 14H 30** : *3^{ème} Session : L'élargissement démesuré de la sécurité collective.*
Sous la présidence de S.E. Gilbert GUILLAUME, juge et Ancien Président de la Cour internationale de Justice.
- 14H30** : « Sécurité collective et exercice par le Conseil de sécurité du système d'autorisation de la coercition » :
Philippe LAGRANGE, Maître de Conférences à l'Université de Rouen .
- 14H50** : « Sécurité collective, légitime défense préventive et légitime défense préemptive ».
Théodore CHRISTAKIS, Professeur à l'Université de Grenoble.
- 15H10** : « Sécurité collective et droit d'ingérence humanitaire » :
Djamchid MOMTAZ, Professeur à l'Université de Téhéran et Membre de la Commission du Droit International.
- 15H30** : « Sécurité collective et lutte contre le terrorisme » :
Eric DAVID, Professeur à l'Université Libre de Bruxelles :
- 15H50** : *Pause - Café.*
- 16H10** : *4^{ème} Session : Quelles limites pour le système de sécurité collective ?*
Sous la présidence de M. Michaël BOTHE, Professeur à l'Université Johann Wolfgang Goethe (Francfort)
- 16H10** : « Examen de la licéité du recours à la force : Réflexion sur la méthode » :
Philippe WECKEL, Professeur à l'Université de Nice Sophia - Antipolis.
- 16H30** : « Existe-t-il un système d'autorisation implicite de la coercition ? » :
Daniel DORMOY, Professeur à l'Université de Sceaux (Paris XI).
- 16H50** : « Le Conseil de sécurité entre légitime défense autorisée et sécurité collective remplacée : remarques au sujet de la Résolution 1546 du 8 juin 2004 » :

Luigi CONDORELLI, Professeur à l'Université de Florence et Professeur honoraire à l'Université de Genève.

17H10 : « Quel contrôle sur les mesures de sécurité collective ? ».

Gilbert GUILLAUME, Juge et ancien Président de la Cour internationale de Justice.

17H30 : *Débat.*

18H30 : *Clôture de la journée.*

SAMEDI 25 SEPTEMBRE 2004 :

8H30 : *5^{ème} Session : Les enjeux stratégiques du système de sécurité collective :*

Sous la présidence de S.E. Mohamed BEDJAOUI, Président du Conseil constitutionnel en Algérie, Ancien juge et Ancien Président de la Cour internationale de Justice.

8H30 : « Sécurité collective et fondements stratégiques de la politique étrangère américaine » :

Jamaledine MAAZOUN, Consultant, Chargé de cours à l'Institut Diplomatique et à l'Académie militaire.

8H50 : « Le rôle de l'Union Européenne dans les systèmes de sécurité collective » :

Martin SEIDEL, Professeur à l'Université de Bonn.

9H10 : « La politique de sécurité et de défense de l'Union européenne » :

Hanspeter NEUHOLD, Professeur à l'Université de Vienne.

9H30 : « La sécurité collective dans les pays arabes » :

Saïd IHRAÏ, Recteur et Professeur à l'Université de Rabat :

9H50 : « La sécurité collective en Afrique » :

Mehdi Taje et **Ferdaous BEN SASSI**, Doctorants à l'Université de Paris XI et à l'Université El Manar (Faculté de Droit et des Sciences Politiques de Tunis).

10H10 : *Pause - Café.*

10H30 : *6^{ème} Session : Les perspectives du système de sécurité collective*

Sous la présidence de M. Luigi CONDORELLI, Professeur à l'Université de Florence et Professeur honoraire à l'Université de Genève.

10H30 : « Sécurité collective et équilibre de l'Ordre International : de la bipolarité à la multipolarité ? » :

Michaël BOTHE, Professeur à l'Université Johann Wolfgang Goethe (Francfort), Peace Research Institute (Francfort).

10H50 : « L'avenir du système de sécurité collective » :

Mohamed BEDJAOUI, Président du Conseil constitutionnel en Algérie, Ancien Juge et Ancien Président de la Cour internationale de Justice, :

11H10 : *Débat.*

12H10 : « Conclusions du Colloque » :

Alain PELLET, Professeur à l'Université de Nanterre (Paris X), Membre et ancien Président de la Commission du Droit International.

12H30 : *Clôture du Colloque.*